



Paris, le 18 février 2011

**Communiqué**

**Laurence Rossignol**, Secrétaire nationale à l'Environnement et au Développement Durable

**Germinal Peiro**, Secrétaire national à l'Agriculture et à la Pêche

## **Pesticides : Bruno Lemaire, ministre de l'agriculture du 20ème siècle**

Alors que le ministre de l'agriculture Bruno Le Maire s'entête dans l'idée d'une « *pause en matière de règles environnementales* » comme il l'a déclaré le 04 octobre dernier, le Conseil d'État vient d'annuler deux décisions autorisant la mise sur le marché de l'insecticide Cruiser, pour défaut d'évaluation de la dangerosité de ce produit. Il a ainsi rappelé les exigences qu'impose le principe de précaution.

En décembre 2010, l'autorisation du Cruiser 350 a été accordée pour 2011. Le Conseil d'Etat en a également été saisi. Le Ministre de l'Agriculture doit, sans attendre la sanction du juge administratif, suspendre cette autorisation. La dangerosité du Cruiser, en particulier pour les abeilles, ne fait aucun doute.

La France est le 1er pays d'Europe pour la consommation des pesticides, et le 4e à l'échelle mondiale, derrière les Etats-Unis, le Brésil et le Japon, avec environ 78 000 tonnes de matières actives répandues sur nos sols et dans nos eaux. Les agriculteurs attendent aujourd'hui des pouvoirs publics qu'ils les accompagnent dans la transition vers une agriculture écologiquement intensive.

Les responsables d'une agriculture productiviste et polluante, ce ne sont pas les agriculteurs mais le gouvernement. Il croit soutenir les agriculteurs mais il ne fait que les enfoncer dans la détresse financière et les enfermer dans une agriculture dont ils sont les premières victimes.

10, rue de Solférino - 75333 Paris cedex 07 - Tél. : 01 45  
56 77 26 ou 79 55

**parti-socialiste.fr** – courriel : [presse@parti-socialiste.fr](mailto:presse@parti-socialiste.fr)